

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 13
de Présents : 11
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Mardi 30 Septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Laure GARRIBOTTO à M. Jean-François VIDAL, M. Arnaud BERNARD à M. Sébastien ROUSTAN

Secrétaire de séance : M Gérard CAILHOL

OBJET : Tarif du service de l'eau potable.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 08.11.2022 fixant les tarifs de l'eau.

Il expose au conseil municipal l'intérêt pour la commune d'augmenter à compter de la facturation 2025-2026 (01.10.2025 au 30.09.2026), les tarifs du service de l'eau potable. Considérant qu'il est proposé d'apporter une modification aux tarifs pour permettre le financement d'investissements à réaliser dans le cadre de la mise en conformité et le renouvellement des installations de distributions d'eau potable.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter les tarifs d'eau potable tel qu'ils figurent ci-dessous,
- Ces tarifs seront applicables dès la prochaine facturation 2025-2026.

TARIF EAU POTABLE :

Prime fixe : 65€

Deuxième compteur autre qu'une maison d'habitation : 29€

Tranche de 0 à 120m³ : 1.35€ le m³

De 120 à 300m³ : 1.23€/m³

De 300 à 500m³ : 1.10€/m³

De 500 à 1000m³ : 0.98€/m³

Au-delà de 1000m³ : 0.90€/m³

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.
Pour extrait conforme.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Le Maire